

COMMUNIQUE DE PRESSE

« ADWYA S.A »

SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la Société ADWYA que la direction générale a conclu un accord de conciliation avec l'UGTT et le syndicat de base qui respecte les intérêts économiques de la société et de ses actionnaires d'une part, et le protocole d'accord signé en 2011 concernant l'actualisation du système de primes (telle que la prime sur objectifs) d'autre part.

Cet accord a mis fin à une période d'instabilité et de troubles sociaux et a été approuvé par le conseil d'administration de la société.

L'activité a repris par un rythme élevé afin de satisfaire la demande croissante du marché.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.